

**22RES07**

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

PRESENTIEL / DISTANCIEL

NOMENCLATURES DES BESOINS ET PRESTATIONS SERAFIN PH : APPROPRIATION & MISE EN OEUVRE

Contexte

Le secteur médico-social PH est actuellement impacté par de nombreuses réformes visant la recherche d'efficacité et à une plus grande prise en compte des besoins des personnes accompagnées. Cette dynamique - dont la finalité est notamment la transformation de l'offre médico-sociale vers une visée plus inclusive - s'accélère. Ainsi, de nombreuses réformes se mettent opérationnellement en œuvre et viennent participer de cette transformation : RAPT, généralisation des CPOM, tableaux de bord ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations ...

Composante de cette transformation, la réforme SERAFIN-PH, ambitionne à la fois d'harmoniser les concepts de besoins et de prestations (nomenclature) tout en engageant un travail sur la tarification des ESSMS PH.

Objectifs / Compétences visées

- Comprendre les deux volets du projet SERAFIN PH
- Saisir la composition des deux types de nomenclatures
- Percevoir les intérêts et limites de chacune
- Mobiliser et adapter ces nomenclatures au fonctionnement concret des ESSMS

Contenu

De la genèse du projet SERAFIN PH aux nomenclatures actuelles

- Aux origines de la réforme : Tarifier les ESSMS en fonction des besoins des PSH accompagnés (Rapport Jeannet-Vachey)
- L'évolution de la réforme et la mise en avant des nomenclatures
 - L'organisation et la méthode d'élaboration de la réforme SERAFIN PH
 - L'élaboration des nomenclatures des besoins et des prestations comme préalable à la réforme tarifaire
 - Le cheminement des différentes études (études de coûts / études nationales de coûts / étude repère)
 - Une réforme tarifaire qui s'affranchit de la nomenclature – présentation de la dernière version du modèle tarifaire
 - Une nomenclature dont la vocation n'est pas d'être un référentiel tarifaire

Les nomenclatures au concret

- Les nomenclatures des besoins et des prestations, de quoi s'agit-il ?
 - Le nécessaire exercice de définition d'une notion clé : la nomenclature
 - La définition de la notion de besoin et son évolution
 - La définition des prestations directes et indirectes
- Les nomenclatures des besoins et des prestations dans le détail
 - Présentation des composantes directes des besoins et des prestations
 - Manipuler les composantes : jouons avec les nomenclatures !
 - Maîtriser les subtilités de la nomenclature
- Mise en travail des nomenclatures à l'appui des outils et fonctionnements des ESSMS
 - Atelier : La nomenclature des besoins au prisme du projet personnalisé
 - Atelier : Les nomenclatures comme outils de référence pour l'élaboration de l'ensemble des outils d'un ESSMS (projet d'établissement et CPOM notamment)

Date(s) & Lieu(x)

14 avril 2022 - Narbonne
10 mai 2022 - DISTANCIEL
20 octobre 2022 - Montpellier

Durée

1 jour - 7 heures - 9h30 - 17h00

Tarif(s)

199 € - Adhérent
365 € - Non-adhérent

Public

Dirigeants salariés et bénévoles, tout salarié d'ESMS du secteur handicap
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et cas pratique. Echanges avec et entre les participants.
Animation en visio-conférence via Teams ou LMS. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique.
Ressources et support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.
En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.
En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.
Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.
Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Ludovic MARIOTTI, conseiller technique Autonomie, politiques du handicap et numérique à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

